



FEDERATION DES PERSONNELS DES SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES de SANTE  
**FORCE OUVRIERE**  
153-155, Rue de Rome – 75017 PARIS  
Tél. : 01.44.01.06.00 / Mail : : fo.territoiaux@fosps.com et fo.sante-sociaux@fosps.com

- ⇒ Aux Membres du Bureau Fédéral
- ⇒ Aux Secrétaires Régionaux  
« Pour information »
- ⇒ Aux Secrétaires Départementaux
- ⇒ Aux Secrétaires de Syndicats  
« Pour Exécution »

**SERVICES PUBLICS**

Nos Réf. : SL/IR

Paris, le 12 mars 2009

**OBJET :**

*Représentativité syndicale*

Cher(e)s Camarades,

Nous venons d'être informés, suite aux résultats de nos élections professionnelles, des organisations syndicales qui vont siéger au conseil supérieur de la fonction publique territoriale.

Sans attendre la notification de la direction générale des collectivités locales, les organisations syndicales retenues par le ministère sont :

- **FORCE OUVRIERE,**
- **CGT,**
- **CFDT,**
- **CFTC,**
- **UNSA,**
- **FA-FPT.**

Comme vous pouvez le constater, la CGC n'y figure plus.

A compter de ce jour, il vous appartient de calculer dans les établissements et aux centres de gestion le droit syndical (les décharges d'activités et de service) et veiller à son application, notamment dans l'attribution des 25 % accordés de droit aux organisations syndicales siégeant au conseil supérieur de la FPT.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Nous ferons le point lors du comité national.

Nous vous prions de croire, Cher(e)s Camarades, en l'expression de nos sentiments syndicalistes les meilleurs.

**Sylvian LESCURE**  
**Secrétaire Fédéral**